

Les greffiers toujours mobilisés sur les conditions de travail et leurs rémunérations



Les greffiers toujours mobilisés sur les conditions de travail et leurs rémunérations

« Il faut que Mr. Dupond-Moretti entende le cri des greffiers », martèle sur les marches du palais de justice, Nathalie Ladam-Renard, greffière et déléguée syndicale CFDT. Cette dernière entourée d'une vingtaine de greffiers et de magistrats ont dénoncé les difficultés de fonctionnement du parquet à commencer par l'absence de procureur et du manque récurrent d'effectifs ce qui « ne permet pas de rendre une justice comme il se doit car tout se traite à la va-vite ».

Parmi les autres revendications, Nathalie Ladam-Renard, en détaille les principales : « Un service public de la justice de qualité, assuré par des agents correctement formés et respectés, un SAUJ (service accueil unique du justiciable) digne de ce nom, des conditions de travail adaptées aux fonctions des agents, des outils de communication efficaces, revalorisation de l'indice avec maintien de l'échelon des greffiers en activités, maintien de l'ancienneté acquise dans l'échelon, augmentation du CIA (Complément indemnitaire annuel), revalorisation de l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) et recrutement de greffiers, d'adjoints administratifs et technique de catégorie C ». Nathalie Ladam-Renard dévoile aussi que « de multiples réformes sont avalées, jusqu'à l'indigestion par le greffier, elles s'accompagnent d'outils « low-cost », à l'image de nos divers logiciels incompatibles entre eux... Des anciennes trames non mises à jour au regard des diverses réformes ».

Seule et unique satisfaction lors de cette rentrée judiciaire l'arrivée récente d'un nouveau greffier et d'un juge des enfants.